



« Latitudinaires ? » : abolir les « exceptions » à la Laïcité ?

Collectif
L'Unité
du Droit



Vendredi 13 décembre 2024,

Paris, Palais du Luxembourg (Sénat) – Salle René MONORY

sous la présidence de **M. Pierre OUZOULIAS**,

Vice-Président du Sénat

inscription obligatoire : laic.laicites@gmail.com

L'objet de la journée consiste à organiser, dans le cadre des activités du groupe de travail **LAIC-LAÏCITÉ(S)** (Laboratoire d'analyse(s) indépendant sur les cultes et la (ou les) Laïcité(s)), organe permanent de l'association **Collectif L'Unité du Droit**, un moment interrogeant spécifiquement le rapport du territoire comme espace d'exception(s) laïque(s). Concrètement, forts du constat selon lequel des territoires **géographiques** (dans les outre-mers, en Alsace-Moselle ou encore dans des espaces consulaires) mais aussi des territoires **matériels** « de services publics » (on songe ainsi aux hôpitaux, aux écoles, aux prisons, etc.) et de « subventions » (BEA évidemment mais d'autres aussi) ... « échappent » à la Laïcité appliquée ailleurs, il s'agirait, après avoir délimité lesdits territoires (Atelier I), d'en questionner l'avenir ou plutôt les différents avènements potentiels entre Laïcité et « vivre-ensemble » (Atelier II).

Accueil dès 08h30

Atelier I : quelles exceptions « latitudinaires » à la Laïcité ?

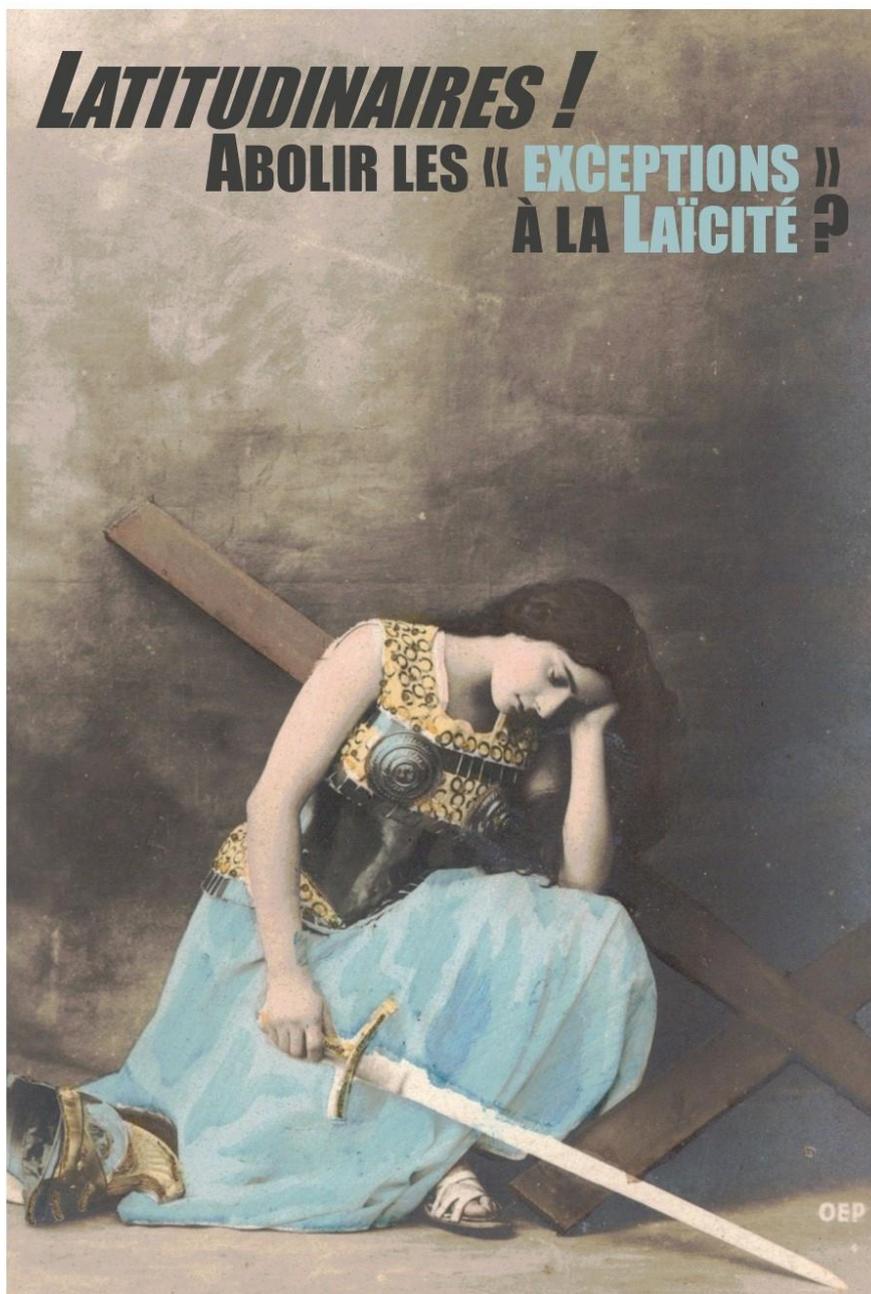
- **09h 00 : exceptions « géographiques »**
Docteurs Jean-Philippe VAUTHIER (Guyane),
Mathieu CARNIAMA (Martinique & Réunion) & Johanna NOËL (Alsace-Moselle)
- **10h 00 : exceptions « de services publics »**
Master Droit de la Santé – Université Toulouse Capitole (dir. Pr. TOUZEIL-DIVINA)
- **11h 00 : exceptions « de subvention(s) »**
Université Savoie Mont-Blanc (dir. Dr. BENELBAZ)

Atelier II : quelles propositions renouvelées en faveur de la Laïcité ?

- **À partir de 14h 00 : constitutionnaliser, véritablement, la Séparation des Églises et de l'État pour mettre un terme aux exceptions ?**
Drs Clément BÉNELBAZ & Mathieu TOUZEIL-DIVINA & M. le président Pierre OUZOULIAS
- **revenir aux « principes fondateurs » ?**
Professeure Gwénaële CALVÈS
- **quelles « exceptions » pour l'espace scolaire ?**
M. Vincent GIBERT, Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne
- **mettre à jour la Laïcité au nom du « vivre ensemble » ?**
Mme la présidente Simone GABORIAU & Mme la députée Marietta KARAMANLI

Le premier atelier fera le point le plus objectivement possible sur les exceptions existantes (par un **état des lieux** rappelant les normes existantes et les justifications historiques) et sera conduit par **trois équipes territoriales chorales**. L'atelier II constituera un **dialogue de propositions concurrentes** et non une succession de monologues ou, pire, l'expression d'une pensée unique. Il s'agira de confronter ces propositions et de les discuter.

inscription obligatoire : laic.laicites@gmail.com



Collectif
L'Unité
du Droit



CENTRE DE
RECHERCHE EN DROIT
ANTOINE FAVRE
UNIVERSITÉ SAVOIE
MONT BLANC

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



anr[®]
LIBEX

Sous la présidence
de M. le Sénateur
Pierre **Ouzoulias**

& avec (notamment)
la participation de :

Dr. Clément **BENELBAZ**
Dr. Cwénaële **CALVÈS**
Dr. Mathieu **CARNIAMA**
Prés. Simone **GABORIAU**
V-Prés. Vincent **GIBERT**
Mme la députée **KARAMANLI**
Dr. Johanna **NOËL**

Le premier atelier fera le point le plus objectivement possible sur les exceptions existantes (par un **état des lieux** rappelant les justifications historiques) et sera conduit par **trois équipes territoriales chorales** conduites par un universitaire. L'atelier II constituera un **dialogue de propositions concurrentes** et non une succession de monologues ou, pire, l'expression d'une pensée unique. Il s'agira de confronter ces propositions et de les discuter.



- 13 DÉCEMBRE 2024 - PARIS
PALAIS DU LUXEMBOURG
SALLE RENÉ MONORY

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE :

laic.laicites@gmail.com

www.laicites.fr

<http://www.laicites.fr/>